



## PROGRAMME FORMATION

### CE Cognac : réglementation et conformité aux Zones de Non Traitement (ZNT)

#### Public concerné

Viticulteur, polyculteur

#### Pré-requis :

- Venir avec un ordinateur portable, vos codes TELEPAC, votre Indice de Fréquence de Traitement (IFT) 2021 ou registre phytosanitaire 2021 (doses et surfaces traitées) pour toutes vos cultures et calendrier prévisionnel phytosanitaire 2022.
- Factures de fertilisants à partir du 01/10/2021 indiquant les quantités achetées et les teneurs NPK, ou sinon les fiches techniques de composition NPK.

#### Objectif

##### Objectif général

Se préparer à la Certification Environnementale Cognac/HVE : se conformer à la réglementation Zones de Non Traitement

##### Objectifs pédagogiques

- Situer et préparer son exploitation à la Certification Environnementale Cognac (CEC) / Haute Valeur Environnementale (HVE).
- Être capable d'utiliser les supports d'informations géographiques (SIG) pour identifier les différents enjeux environnementaux :
  - eau (BCAE et zones de non traitement aquatiques),
  - et biodiversité (Infrastructures Agro Ecologiques),
  - personnes sensibles et riverains (établissements sensibles et DSR riverains).
- Répondre aux exigences réglementaires et évaluer les performances de son exploitation.

#### Lieu, durée et date

CIDS • 39 rue Gaston Briand BP 30037 • 16130 Segonzac  
(Établissement conforme à l'accès aux personnes handicapées)

○ Mercredi 13 avril

○ Vendredi 29 avril

#### Programme et méthode pédagogique

##### Aspects réglementaires

- Rappels de définition, actualités réglementaires « eau » et « riverains », principales informations techniques :
  - Définition d'un point d'eau
  - Qualité de l'eau au captage, etc.
- Identification zones de non traitement cartographiques
- Stratégie de l'exploitation :

QF



- éléments matériels, organisationnels, produits phytosanitaires

### Présentation des outils à connaître

- Outils de cartographie : Télépac et Géoportail
- Outils de traçabilité interne

### Méthodologie de mise en pratique

- Identifier sur une cartographie des zones à enjeux environnementaux
  - Cours d'eau Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) et ZNT aquatique
  - Distance de Sécurité Riverains (DSR)
  - Natura 2000 et zones d'intérêt biodiversité
- Recenser les Infrastructures Agro Economiques (IAE) : haies  
Et évaluer son potentiel de certification CEC/HVE au travers de l'indicateur de performance biodiversité
- Être capable d'exposer sa stratégie phytosanitaire : éléments matériels, organisationnels, produits phytosanitaires.

### Méthode pédagogique

Exposés, étude de cas concrets, échanges.

### FORMATEURS

Thierry Archereau – Producteur. Distillateur. Consultant formateur QRSE. Habilitation BNIC  
Eva Mondini – Consultante Formatrice QRSE. Auditrice HVE. Double habilitation BNIC et Hennessy.

### Nature et sanction de la formation

Adaptation et développement des compétences.

**Évaluation des acquis en fin de formation via un quizz.** Les copies sont conservées par le CIDS.

Certificat de réalisation.

Contrôle d'assiduité : feuille d'émargement.

### Tarif

**Exploitant non salarié : prise en charge partielle VIVEA, reste à charge 70 €**

**Salarié : prise en charge OCAPIAT 100% (entreprise de moins de 50 salariés)**

**Pour vous inscrire, contacter Jean-Louis LABOISSIERE [contact@centre-spirits.org](mailto:contact@centre-spirits.org) ou par téléphone au 05 45 83 63 30.**